



AR - DE - EN - ES - FR - IT - PL - PT - ZH_CN - ZH_TW

MESSAGE DU SAINT-PÈRE LÉON XIV POUR LA 112^e JOURNÉE MONDIALE DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

(27 septembre 2026)

[**Multimedia**]

Même pour un seul de ces petits (cf. Mt 18, 10)

Chers frères et chères sœurs !

D'année en année, la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié nous invite à porter notre regard sur différents aspects du phénomène complexe de la migration. Pour cette 112^e Journée, le thème « Même un seul de ces enfants » attire notre attention sur les mineurs directement touchés par l'expérience de la migration et de l'exil, sur la sollicitude à leur égard et sur la promesse du Seigneur selon laquelle « quiconque accueille en mon nom un enfant comme celui-ci, c'est moi qu'il accueille » (Mc 9, 37).

Les mineurs déplacés : une réalité complexe de vulnérabilité

Les mineurs sont les plus vulnérables au sein des flux migratoires mondiaux. Ce sont des visages concrets, des histoires uniques, qui interpellent notre conscience. Chaque année, des millions d'enfants et d'adolescents sont contraints de quitter leur terre en raison des guerres, de la pauvreté, des violences, des catastrophes environnementales et d'autres tragédies ; et malheureusement, leur nombre ne cesse d'augmenter. Les responsabilités économiques, politiques et militaires de ce désastre sont immenses. La souffrance ne se limite pas au simple fait de se déplacer : certains très jeunes ont perdu des parents, des frères, des sœurs et des amis, et ont été témoins de violences indescriptibles. D'autres, séparés pendant de longues périodes de leur famille, tentent de les retrouver, tout en vivant l'angoisse de l'éloignement. Il y a aussi des mineurs qui entreprennent le voyage avec leurs parents, mais qui sont néanmoins exposés à des conditions extrêmes et traumatisantes. Enfin, nous ne pouvons pas oublier la situation tragique de ceux qui sont séparés de leurs parents à la suite d'un rapatriement.

À ce scénario déjà dramatique s'ajoutent d'autres tragédies : les morts sur les routes migratoires, la traite et l'exploitation, le recrutement de mineurs pour les conflits armés, la violence sexuelle, les mariages forcés et les atrocités subies ou observées au cours du voyage. Leur dignité est bafouée de bien trop nombreuses façons.

Dans son [Message pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié de 2017](#), consacrée au thème « Migrants mineurs, vulnérables et sans voix », le [Pape François](#) rappelait qu'ils « sont trois fois sans défense, parce que mineurs, parce qu'étrangers et parce que sans défense, quand, pour diverses raisons, ils sont forcés à vivre loin de leur terre d'origine et séparés de l'affection de leurs proches ».

Et pourtant, au milieu de tant de ténèbres, la lumière de la solidarité ne manque pas : des personnes, des familles, des institutions civiles et des communautés ecclésiales choisissent de ne pas détourner le regard (cf. Lc 10, 29-37). Pensons aux familles qui ouvrent les portes de leur maison pour offrir la chaleur d'un foyer à ces mineurs, aux éducateurs des communautés d'accueil, aux bénévoles et aux professionnels qui, chaque jour, sur les routes et dans nos villes, se consacrent à soigner les blessures invisibles de ces petits. Par leur engagement, ils témoignent que l'amour peut vaincre l'indifférence.

Même un seul de ces enfants

Face à cette réalité dramatique, ma pensée se tourne vers une parole de Jésus qui interpelle profondément la conscience de chacun : « Celui qui accueille un enfant comme celui-ci en mon nom, il m'accueille, moi » (Mt 18, 5). Ce n'est pas une question de chiffres ou de statistiques. L'Évangile nous invite à ne pas faire de calculs : *même un seul*. Chaque enfant, chaque être humain possède une dignité infinie. Il est à l'image et à la ressemblance de Dieu (cf. Gn 1, 26), il est la présence du Seigneur. Face à chaque mineur migrant, nous sommes appelés à accomplir un acte d'humanité et de foi : c'est en effet dans l'enfant que nous pouvons accueillir et rencontrer le Seigneur. Cet appel devient encore plus pressant à la lumière de cette autre parole du Seigneur dans l'Évangile selon saint Matthieu « J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli » (Mt 25, 35).

Malheureusement, les mineurs migrants sont plus facilement relégués dans l'invisibilité, car ils sont privés d'adultes qui les protègent et les soutiennent. Il est nécessaire d'intervenir dans les pays d'origine pour éliminer les causes éventuelles qui les poussent à fuir, tout en offrant protection et accueil dans les pays de transit et d'arrivée. Le cri des mineurs déplacés monte aujourd'hui vers Dieu, tout comme celui que l'on entend dans le livre de l'Exode : « J'ai vu, oui, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu ses cris sous les coups des surveillants. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer » (Ex 3, 7-8). Dieu écoute et, pour libérer, il interpelle avec force la conscience et l'action de chacun d'entre nous, comme il l'avait fait avec Moïse. Nous ne pouvons rester indifférents, ni nous habituer à tant de souffrances.

Un appel à la responsabilité de tous

Même un seul de ces enfants nous appelle, *dans notre vie personnelle*, à ouvrir les yeux et le cœur pour écouter attentivement l'histoire, les craintes et les rêves de chacun d'eux, en dépassant cette distance qui réduit l'être humain à une donnée statistique qui ne nous concerne pas directement. C'est une invitation à reconnaître l'enfant dans sa dignité, avant même sa condition de "migrant", et à protéger ses droits fondamentaux : à la vie, à l'éducation, à un niveau de vie qui lui permette de grandir et de s'épanouir pleinement sur les plans physique, mental, spirituel, moral et social.

Même un seul de ces enfants nous appelle, *dans la vie ecclésiale*, à faire de l'accueil non plus un concept abstrait, mais une pratique pastorale durable. Nous ne pouvons pas nous contenter de déléguer cette tâche à des institutions ou à des associations dotées d'un charisme spécifique : face aux visages concrets qui nous interpellent au quotidien, toute la communauté chrétienne est appelée à les considérer comme ses propres enfants et à se rapprocher de l'histoire concrète de chacun. Il faut encourager les communautés chrétiennes à intégrer et à valoriser les réfugiés et les migrants en tant que membres à part entière de la famille ecclésiale, en favorisant de nouveaux parcours éducatifs et spirituels, y compris personnalisés, qui dépassent la logique du simple assistanat. En particulier, il est fondamental de prévenir la solitude, l'isolement et le rejet qui touchent aussi bien souvent les enfants des migrants, et de promouvoir des dynamiques de rencontre et d'intégration dans lesquelles les jeunes du territoire et les jeunes migrants puissent se renforcer ensemble, dans un cheminement de respect mutuel, de solidarité et d'amitié.

Même un seul de ces enfants, *dans l'horizon des différentes religions*, nous rappelle que la vulnérabilité des plus petits ne connaît pas de frontières confessionnelles et nous unit dans une responsabilité humanitaire et spirituelle commune. Elle devient un terrain fertile pour un dialogue interreligieux concret, où les croyants, en puisant dans leur propre sens de la transcendance, coopèrent pour tisser des réseaux de protection. Les communautés de foi sont appelées à créer des espaces où chaque fille et chaque garçon soient respectés et valorisés dans leur identité culturelle respective, afin de prévenir le risque de radicalisation par des groupes extrémistes. Protéger un mineur, c'est, en fin de compte, préserver l'empreinte divine qui est gravée en lui.

Même un seul de ces enfants, *dans le contexte des institutions civiles*, nous appelle à réaffirmer le principe de l'intérêt supérieur de l'enfant. Les institutions publiques et privées sont tenues de placer au centre leurs préoccupations la protection et la dignité de chaque enfant et adolescent. Cela implique l'adoption d'outils juridiques de protection efficaces, en favorisant le regroupement familial et en évitant les traumatismes liés à la séparation. Un changement de perspective s'impose de toute urgence : il faut déplacer le centre du débat de la simple gestion des flux migratoires vers la protection pleine et immédiate des droits de l'homme, en adoptant « une réponse coordonnée, solidaire et efficace est indispensable, capable de garantir la protection, l'accueil et de réelles opportunités d'intégration à ceux qui émigrent » (*Discours devant le Parlement espagnol*, Madrid, 8 juin 2026).

Confions les mineurs migrants et réfugiés à la protection maternelle de la Très Sainte Vierge Marie qui, avec saint Joseph et Jésus, alors encore enfant, a connu la férocité de la violence d'Hérode et le drame de l'exil en Égypte (cf. Mt 2, 13-15) ; qu'Elle accompagne leurs pas et aide nos communautés à devenir des signes vivants et crédibles de l'Évangile

Du Vatican, le 11 août 2026, mémoire de sainte Claire d'Assise.

LÉON PP. XIV

Copyright © Dicastère pour la Communication - Libreria Editrice Vaticana



Le SAINT-SIÈGE

[FAQ](#) [NOTES LÉGALES](#) [COOKIE POLICY](#) [PRIVACY POLICY](#)